



République démocratique du Congo : Le conflit au Nord-Kivu entraîne de graves violations des droits de l'homme

Genève, Kinshasa, Goma, le 25 juillet 2012

La situation sécuritaire dans la Province du Nord-Kivu s'est très fortement détériorée depuis que des affrontements opposent les forces armées de république démocratique du Congo (FARDC) aux multiples groupes armés dans les provinces du Nord-Kivu, notamment les mutins du Mouvement des accords de Goma du 23 Mars dit M23. De nombreux actes de torture ont été commis, ainsi que d'autres violations des droits de l'homme.

Ces affrontements se sont intensifiés dans les territoires de Masisi et de Rutshuru avec la traque du général Bosco Ntaganda, recherché par la Cour pénale internationale (CPI).

En parallèle à ces affrontements, les violations des droits de l'homme sur la population civile sont multiples dans ces territoires. L'ACAT RDC y recense notamment des actes de torture, des arrestations arbitraires, des viols, des enlèvements, des meurtres et des incendies de maisons qui provoquent des déplacements massifs de population. Le territoire de Rutshuru est le plus touché par les atrocités ; on y dénombre plus de 200 000 personnes déplacées depuis mai 2012.

L'ACAT RDC, antenne Nord-Kivu a pu documenter 16 cas de torture, majoritairement sur le territoire de Rutshuru, qui sont imputables aux miliciens du M23 mais également aux FARDC et à la police nationale congolaise. Dans ce contexte d'impunité, les membres de la police nationale multiplient les passages à tabac à l'aide de bâtons, de crosses de fusil ou de machettes pour obtenir des aveux ou de l'argent.

Il est quasiment impossible pour les victimes de porter plainte en raison de l'insécurité qui règne dans la province et des déplacements de populations. La FIACAT a donc transmis des informations sur ces cas de torture au Rapporteur spécial sur la torture des Nations Unies pour l'informer et l'inciter à se saisir de cette situation très préoccupante.

La FIACAT, l'ACAT RDC et son antenne au Nord-Kivu invitent le gouvernement congolais à tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité des populations civiles au Nord-Kivu et à prendre des mesures efficaces pour lutter contre les actes des tortures dans les lieux des détentions, notamment en territoire de Rutshuru et Masisi.

L'Etat congolais doit traduire les responsables de violations de droits de l'homme en justice pour lutter contre l'impunité qui perdure au Nord-Kivu.

Contact presse :

- **FIACAT** : Lionel Grassy – l.grassy@fiacat.org - +41 787 499 328
- **ACAT Nord-Kivu** : Deward BUSHALA BUSHU Claude – acatnkb010@gmail.com – +243812630815

La FIACAT est une organisation internationale non gouvernementale de défense des droits de l'homme qui lutte pour l'abolition de la torture et de la peine de mort